

SIERENTZ

Infos
N°377



Les aires de jeux

La Sierentzoise

Lutte contre les moustiques



EN AVRIL À SIERENTZ

Les aires de jeux



11



La Sierentzoise

Lutte contre les moustiques



18

03 A la Une

Le Mot du Maire

04 Conseil municipalSéance du 11 mars 2024
Budget**09 Zoom sur**

Le Pôle services à la population

10 Vie CommunaleRecrutement : Adjoints d'animation
Un nouveau terrain de pétanque**10 Vie Scolaire**Carnaval à l'EHPAD
Fête du collègue**11 Cadre de vie**

Aires de jeux et espaces de loisirs à Sierentz

14 Associations LoisirsVoyage à l'île de la Mainau
Prévention des accidents domestiques
La Sierentzoise recherche bénévoles
La pâtisserie Schueller fête ses 90 ans**15 Infos**Fermeture de la Mairie
Réunions de secteur**16 Barbapapas**Vive les vacances
Les enfants du Mékong
Les colibris**18 Environnement**Ces petites bêtes qui nous embêtent
Le moustique tigre c'est le moment d'agir
Le frelon asiatique
Je ne touche plus à mes haies
Promenades dans la nature**20 Le coin dialectal**Spiel mit
Friehjohrsliadlé
S Sprichwort fir d'r Äpril**21 Solidarité**Journée internationale des droits des femme
Cet été, devenir «famille de vacances»
Journée mondiale des lépreux**22 Manifestations**Ciné Sierentz
Grand marché aux puces
Commémoration du 8 Mai
Journée citoyenne
Sie'Roulette
Marché aux Fleurs**23 Tribune**

Expression libre du Groupe minoritaire

24 Carnet

Le Mot du Maire

Chers Sierentzoises et Sierentzois,

Le 11 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté les budgets de l'exercice 2024 pour un montant global de 9 991 114 €, dont 3 864 062 € en section d'investissement.

Ces budgets ont pu être adoptés sans augmenter les taux d'imposition locale. Cela grâce aux efforts de gestion menés notamment en section de fonctionnement avec la maîtrise de la masse salariale et des coûts de fonctionnement des services et des équipements municipaux.

Pour exemple, au niveau des énergies, les mesures d'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures nous ont permis de réduire nos consommations de 36,20% et la gestion de nos dispositifs de chauffage dans nos bâtiments municipaux a généré une économie de consommation de 46,82%.

Ces prochains mois, comme déjà évoqué, le Conseil Municipal sera amené à se positionner sur deux dossiers majeurs, à savoir celui de la couverture médicale sur SIERENTZ et celui du maintien de la Brigade de Gendarmerie.

Pour le volet de la santé, nous avons confié au Cabinet ACSANTIS une étude afin d'étoffer l'offre médicale de notre Ville et permettre au plus grand nombre d'accéder à un médecin généraliste. En ce qui concerne la sécurité et le maintien de la Brigade de Gendarmerie, nous étudions différentes possibilités qui nous permettront de pérenniser sa présence sur SIERENTZ.

En ce qui concerne le volet des travaux, l'aménagement du nouvel espace de restauration du périscolaire dans l'ancien dépôt des Sapeurs-Pompiers à côté de l'école Jacques SCHMIDT touche à sa fin. Ce nouvel équipement permettra de faciliter l'accueil des enfants durant la pause méridienne et de faciliter le travail de nos animateurs.

La force d'une Ville, c'est aussi de « faire ensemble pour mieux vivre ensemble ». C'est ce qui nous anime tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la Journée Citoyenne qui aura lieu samedi 25 mai



Autre chantier qui est entré dans sa phase active, celui de l'aménagement et de la valorisation du site de l'ancienne gravière « SANDGRUBE » qui nous permet d'entrevoir l'ouverture au public au début de cet été. Le démarrage de cette opération est le fruit d'une longue réflexion et je remercie l'ensemble des acteurs qui participent à la réalisation de ce projet.

Pour le réaménagement de la rue du Maréchal Foch, dont les travaux devraient se dérouler durant les mois de juillet et d'août afin de perturber le moins possible l'activité commerciale de la rue, celui-ci a fait l'objet d'une présentation auprès des riverains lors d'une réunion publique à leur intention le jeudi 21 mars.

Vous l'aurez constaté, beaucoup de choses se passent dans notre agréable ville et comme à l'habitude, avec mon équipe, nous avons à cœur de vous associer aux réflexions et aux projets que nous menons. Cela dans le cadre des ateliers projets et avec le Conseil Participatif Citoyen qui réfléchissent et proposent à nos côtés.

Pour que nous puissions vous restituer le fruit de ces réflexions et des travaux en cours ou engagés, nous vous invitons à nos prochaines réunions publiques de secteur qui se tiendront lundi 13 mai à 18h30 dans la salle multi activités de l'école maternelle PICASSO pour les secteurs Nord et Centre et jeudi 16 mai à 18h30 au gymnase de l'école Jacques SCHMIDT pour le secteur Sud.

La force d'une Ville, c'est aussi de « faire ensemble pour mieux vivre ensemble ». C'est ce qui nous anime tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la Journée Citoyenne qui aura lieu samedi 25 mai 2024 à partir de 8h et qui se clôturera autour d'un repas convivial. Je vous invite à y participer nombreux et à être acteurs de la vie de notre Commune et nous nous réjouissons de vous y retrouver.

Ensemble, poursuivons ce bel état d'esprit qui règne à SIERENTZ et préparons notre avenir.

Votre Maire, Pascal TURRI

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 11 MARS 2024

Le procès-verbal de la séance 12 février 2024 a été transmis et est approuvé à l'unanimité. Les points sont votés à l'unanimité sauf mention contraire dans le texte. Les détails des tarifs et des chiffres ainsi que tous les éléments seront publiés en ligne sur le site de la ville.

Affaires financières

Budget 2023

Examen et approbation des comptes financiers uniques de l'exercice 2023 de leurs annexes et affectations des résultats

Le Conseil Municipal décide d'élire Monsieur Stéphane DREYER en tant que Président pour ce point. Monsieur le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence d'un membre du conseil municipal élu à cet effet ; Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président :

Budget principal (CFU)

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	5 245 702,00 €	6 203 445,00 €	11 449 147,00 €
	Recettes réalisées	3 145 369,01 €	6 586 797,84 €	9 732 166,85 €
	Restes à réaliser	1 255 558,00 €		1 255 558,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	5 245 702,00 €	6 203 445,00 €	11 449 147,00 €
	Dépenses réalisées	2 013 201,94 €	6 103 179,50 €	8 116 381,44 €
	Restes à réaliser	1 021 785,93 €		1 021 785,93 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	1 132 167,07 €	483 618,34 €	1 615 785,41 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-2 017 750,91 €	315 706,88 €	-1 702 044,03 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-885 583,84 €	799 325,22 €	-86 258,62 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	233 772,07 €		
AFFECTATIONS		651 811,77 €	147 513,45 €	799 325,22 €

Budget CCAS (Compte de gestion et Compte Administratif)

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	5 888,02 €	22 831,00 €	28 719,02 €
	Recettes réalisées		20 208,00 €	20 208,00 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	5 888,02 €	22 831,00 €	28 719,02 €
	Dépenses réalisées		19 226,24 €	19 226,24 €
	Restes à réaliser			
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)		981,76 €	981,76 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	2 367,03€	2 877,29 €	5 244,32 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	2 367,03€	3 859,05 €	6 226,08 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)			
AFFECTATIONS			3 859,05 €	

Affectation des résultats

Vu l'approbation du Compte Financier Unique pour la Ville et du CG et CA pour le CCAS, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, affecte les résultats de l'exercice 2023 de la commune de SIERENTZ et ses annexes, comme suit :

Budget principal

- au compte 1068 (investissement) : 651 811,77€
- au compte 110 (fonctionnement) : 147 513,45 €

Budget annexe CCAS

- au compte 110 (fonctionnement) : 3 859,05 €

Bilan des cessions immobilières

- Désignation du 1^{er} bien : Landstrasse
Références cadastrales : S 01 n° 672/20 - 18,37 ares
Nom de l'acheteur : SCI LES CELTES
Montant : 103 015 €
- Désignation du 2^{ème} bien : RD 19
Références cadastrales : S 01 - n° 739 - 2,60 ares
Nom de l'acheteur : SCI JMB
Montant : 500 €
- Désignation du 3^{ème} bien : 43 rue Rogg-Haas
Références cadastrales : S 09 n°121 - 14,90 ares

Nom de l'acheteur :

Saint-Louis Habitat Office Public Habitat
Montant : 472 000 €

• Désignation du 4^{ème} bien :

SCHOLL
Références cadastrales : S 01 n° 626 - 1,34 ares
Nom de l'acheteur : EAR Alic
Montant : 2 000 €

TOTAL : 577 515 €

Le Conseil Municipal approuve le bilan.

Budget 2024

Examen et approbation des budgets primitifs de l'exercice 2024 et de leurs annexes

Les projets de budgets primitifs soumis ont fait l'objet d'une approche et d'un débat d'orientation budgétaire le 12 février 2024. Ces budgets intègrent les excédents antérieurs et les reports.

Après avoir commenté et discuté les propositions du budget primitif 2024,

Budget général

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité et quatre abstentions (Messieurs Paul-Bernard MUNCH, Régis BELEY, Gérard BENTZINGER, Madame Sandrine GUTEDEL),

Approuve budget primitif de l'exercice 2024 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- 6 099 990 € en section de fonctionnement permettant de dégager un autofinancement pour investissements de 522 591 € ;
- 3 864 062 € en section d'investissement y compris les restes à réaliser.

Constate que dans le cadre de ce budget

* sont provisionnés 130 000 € au chapitre 012 charges de personnel correspondant aux primes de fin d'année conformément aux délibérations du 17 mars 1997 et 1^{er} décembre 1997.

* le montant théorique maximal de l'enveloppe annuelle du régime indemnitaire correspond à la somme de 500 000 €.

* les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes sont maintenues aux taux maximums autorisés par le code général des collectivités territoriales. Les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au budget de l'exercice.

Budget annexe CCAS

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité et quatre abstentions (Messieurs Paul-Bernard MUNCH, Régis

BELEY, Gérard BENTZINGER, Madame Sandrine GUTEDEL).

Approuve budget primitif de l'exercice 2024 équilibré en recettes et dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 23 700,00 €
- Section d'investissement : 3 367,03 €

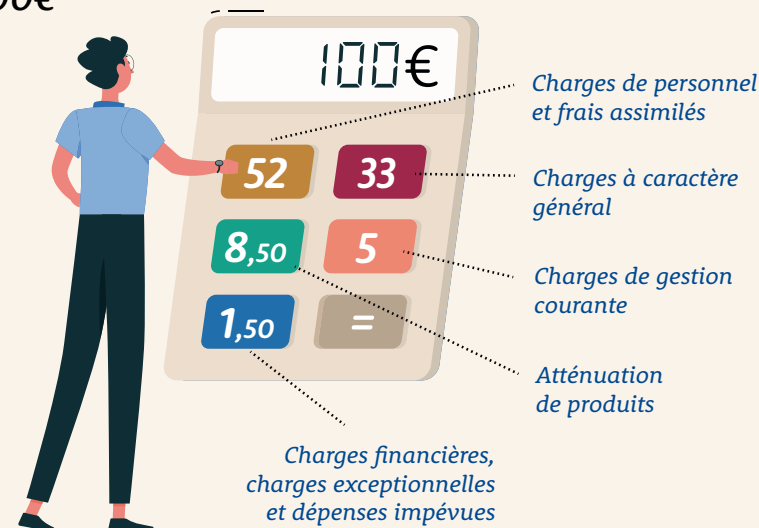
Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Le Plan Pluriannuel d'Investissements peut être révisé à tout moment en fonction des besoins de la commune.

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité et quatre abstentions (Messieurs Paul-Bernard MUNCH, Régis BELEY, Gérard BENTZINGER, Madame Sandrine GUTEDEL).

Approuve le Plan Pluriannuel tel que présenté ci-contre.

Dépenses de fonctionnement pour 100€



Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Dépenses d'investissement courantes	2024	2025	2026	2027	2028
	(Estimations)	(Estimations)	(Estimations)	(Estimations)	(Estimations)
Dettes au 1 ^{er} janvier	816 000,00 €	789 850,00 €	708 643,00 €	635 319,00 €	640 909,00 €
Voiries et aménagements divers	59 700,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Bâtiments	57 025,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Matériels	222 679,95 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Service incendie	10 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Fleurissement / Illumination	10 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Ecoles	4 942,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Autres dépenses diverses (Restes à réaliser)	178 145,11 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Total	1 358 492,16 €	1 181 805,00 €	1 100 643,00 €	1 027 319,00 €	1 032 909,00 €
Besoin de financement	885 583,84 €				
TOTAL Dépenses d'investissement courantes	2 244 076,00 €	1 181 805,00 €	1 100 643,00 €	1 027 319,00 €	1 032 909,00 €
Grands projets	2024	2025	2026	2027	2028
Périscolaire RAR	904 986,00 €				
Salle multi-fonction	120 000,00 €				
Aménagement de la rue du Mal Foch	420 000,00 €				
Aires de jeux	50 000,00 €				
Gravière	100 000,00 €	50 000,00 €			
Maison de la Musique		800 000,00 €	800 000,00 €		
Domaine Haas		125 000,00 €	125 000,00 €		
Cœur de Ville	25 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €		
Extension Jacques Schmidt		900 000,00 €			
TOTAL grands projets	1 619 986,00 €	2 125 000,00 €	1 175 000,00 €		
TOTAL DÉPENSES ESTIMÉES	3 864 062,00 €	3 306 805,00 €	2 275 643,00 €	1 027 319,00 €	1 032 909,00 €

Projections recettes d'investissement

	2024	2025	2026	2027	2028
FCTVA	196 000,30 €	354 732,92 €	412 888,68 €	257 050,68 €	64 303,68 €
Subventions	269 828,93 €	425 000,00 €	235 000,00 €		
Autofinancement	522 591,00 €	819 595,00 €	891 586,00 €	315 319,00 €	320 909,00 €
Affectation résultat	651 811,77 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
Autres recettes (TA, amortissement, etc)	519 000,00 €	460 000,00 €	520 000,00 €	420 000,00 €	420 000,00 €
RAR	695 558,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €		
Cessions foncières	560 000,00 €				
Ressources estimées (FCTVA, Subventions, autofinancement...)	3 414 790,00 €	2 759 327,92 €	2 759 474,68 €	1 492 369,68 €	1 305 212,68 €
Prêt relais FCTVA sur la rue du Mal Foch et salle multi-fonction	88 400,00 €			5 600,00	
Prêt relais FCTVA sur Grands projets		348 585,00	192 747,00		
Prêt d'équilibre	360 872,00 €				
TOTAL RESSOURCES ESTIMÉES	3 864 062,00 €	3 107 912,92 €	2 952 221,68 €	1 497 969,68 €	1 305 212,68 €

Fixation des taux d'imposition des taxes locales

Le Conseil Municipal, décide de maintenir en 2024 les taux des taxes directes locales à l'identique de ceux pratiqués en 2023 à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,59 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés pour habitation principale : 21,14 %

Réajustement des tarifs

Le Conseil Municipal, modifie les tarifs au 1^{er} avril 2024 pour les locations de salles et de matériel et ceux du périscolaire.

Subventions et affectation des dépenses

Le conseil municipal accorde les subventions aux associations pour 2023 et procède à l'affectation des dépenses à l'actif de la commune.

Admission en non-valeur

Afin de faciliter l'admission en non-valeur des créances de faible montant, Le Conseil Municipal, délègue la compétence à Monsieur le Maire pour admettre en non-valeur les créances inférieures à 100 €.

Affaires foncières

Par délibération en date du 18 septembre 2023, la commune a décidé de céder un terrain communal situé au lieu-dit Straenge - lotissement les Hirondelles, cadastré section 6 n°542, d'une contenance de 27,36 ares, au prix de 560 000 € net vendeur à la société SODICO IMMOBILIER.

La Société SODICO IMMOBILIER a demandé d'intégrer, dans les conditions de cession, la possibilité d'ajouter une clause suspensive visant à permettre la prévente de ses logements à hauteur de près de 50 %, soit 5 logements sur les 11 logements prévus à la construction. Cette clause s'ajoute à celle prévoyant l'obtention d'un permis de construire pour les 11 logements prévus avant la fin de l'année 2024.

Le Conseil Municipal approuve cette demande de la Société SODICO ou toute personne morale qui s'y substituerait et de permettre à Monsieur le Maire de prévoir cette clause dans les actes à intervenir et à signer tout document et prendre toute disposition en ce sens.

Communications et informations

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020 en matière de procédures adaptées et d'acceptation des indemnités de sinistres.

Une convention relative à la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours a été signée le 15/02/2024 entre la Ville de Sierentz et l'UDSP68 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin). Elle concerne la fête des collégiens qui a eu lieu le 17/02/2024 à la salle AGORA et le dispositif prévisionnel de secours mis en place pour cette soirée, assuré à titre gracieux.

Une ligne de trésorerie de 500 000 € a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2024.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr

> **La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra 8 avril.**

Zoom sur un des métiers de la commune

Des agents aux métiers tous différents, œuvrent tous les jours au service de la collectivité.



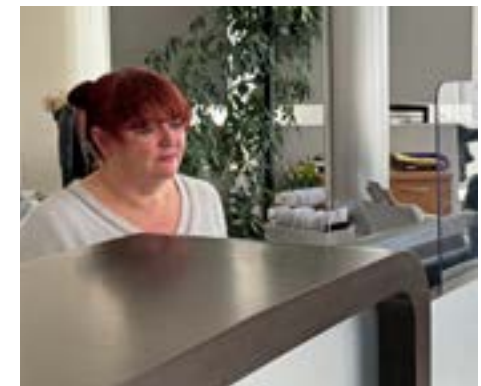
CE MOIS-CI, NOUS VOUS PRÉSENTONS L'ÉQUIPE DU PÔLE SERVICES À LA POPULATION.

Dans les bureaux de la commune, elles sont trois à travailler dans ce service, Anne BITTERLIN, Valérie REY et Séverine CATALANO.

Ensemble elles assurent des missions très variées et qui demandent beaucoup de connaissance, de rigueur, et de professionnalisme. Voici une liste de tâches journalières (liste non exhaustive) :

- L'accueil du public ;
- La gestion du secrétariat de la mairie ;
- L'établissement des actes civils tels que les actes de mariages, de décès, les PACS, les reconnaissances anticipées, etc ;
- La gestion du cimetière ;
- L'établissement des titres d'identité ;
- La préparation des périodes électorales.

Merci à : Anne BITTERLIN, Valérie REY et Séverine CATALANO **pour votre investissement de tous les jours.**



Elles accueillent chaque jour le public, et aident chacun dans ses différentes demandes, en toute discrétion, avec un vrai sens du service public.



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

LA MAIRIE DE SIERENTZ **recrute**

Des adjoints d'animation

Pour l'accueil périscolaire des barbapapas, accueil nature et accueil classique.

Postes à pourvoir immédiatement.

Renseignements :
animation@mairie-sierentz.fr

Candidatures et CV à adresser
à Monsieur le Maire, 1 place du
Général de Gaulle 68510 SIERENTZ
ou par mail : personnel@mairie-
sierentz.fr



Un nouveau terrain de pétanque

Un terrain de pétanque a été installé
place de la Bascule. Il est ouvert et
accessible à tous.



Carnaval à l'EHPAD

Vendredi 23 février, nous sommes allés défiler avec nos beaux déguisements auprès des résidents de l'Ehpad.

Ils étaient très contents et nous aussi ! Nous avons chanté des chants de Carnaval et en

échange, le personnel nous a offert un bon goûter à partager avec les personnes âgées. Ce fut un beau moment de partage et de joie pour tous.

Les élèves de la classe de CE2



Fête du collège

Une soirée inoubliable pour les jeunes du collège Françoise Dolto !

Les élèves du collège Françoise Dolto ont vécu une expérience inédite lors d'une fête animée par le DJ Basada.

Ce rassemblement festif, organisé en collaboration avec un petit groupe de collégiens, marque le début d'une initiative prometteuse de la commune : soutenir et encourager la créativité des jeunes en les aidant à concrétiser leurs projets.

Pas moins de 250 adolescents ont pris part à cette soirée exceptionnelle, dansant et s'amusant jusqu'au bout de la nuit.



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

Forts de ce succès retentissant, une autre fête est en projet. Celle-ci sera uniquement destinée aux élèves de troisième afin de célébrer la fin de leurs années au collège.

Aires de jeux & Espaces de loisirs à Sierentz

Avec le CPC (Conseil Participatif Citoyen) qui a travaillé et fait des propositions sur le sujet, la municipalité a repensé les différentes aires de jeux présentes sur la commune. Voici le détail de leurs installations et de leurs implantations. Si vous le souhaitez, vous pouvez détacher le plan en partie centrale, ou vous rendre en mairie où un plan papier pourra vous être remis. D'autres aménagements verront le jour prochainement grâce à un budget consacré à nos aires de jeux de 100 000 € sur deux ans (2023-2024).

DESCRIPTIF DES DIFFÉRENTS SITES :

- ❶ **Aire de jeux des Erables**
Pour les enfants de 3 à 12 ans :
• Structure de grimpe et d'agilité
• Poutre

Pour les enfants de 3 à 12 ans :
• Balançoire « nid de pie »
• Tyrolienne

- ❷ **Aire de jeux place de la Bascule**
Pour les enfants de 3 à 10 ans :
• Structure avec toboggan
• Jeux à ressort
• Balançoire 2 places
• Fontaine à eau

- ❸ **Aire de jeux place des Tisserands**
Pour les enfants de 3 à 10 ans :
• Structure avec toboggan et pont de singe
• « Funambule »
• Tourniquet

- ❹ **Plateau sportif du périscolaire**
Accès piéton depuis le parvis du périscolaire vers la roue du moulin. Accès autorisé en dehors des heures scolaires. Usage prioritaire pour les activités du périscolaire.

- ❺ **Aire de jeux des Hirondelles**
Pour les enfants de 2 à 8 ans :
• Structure à grimper
• Structure avec toboggan
• Jeux à ressort
• Camion ludique
• Fontaine à eau

- ❻ **Plaine sportive et Parkour Parc**
• Plateau multisports
• Terrain de foot en accès libre
• Tables de ping-pong
• Fontaine à eau
• Parkour parc, à partir de 8 ans

Merci de respecter le matériel et le voisinage. L'utilisation des aires de jeux est interdite entre 22h et 8h.

**Maintenance :
commune de Sierentz
03.89.81.51.11**



Stéphane DREYER
Adjoint délégué



Patrick GLASSER
Adjoint délégué

EN PRATIQUE

Lisez les panneaux d'affichage pour prendre connaissance des tranches d'âge recommandées. Merci aux plus âgés de laisser les plus jeunes utiliser les équipements prévus à leur intention. Ne laissez jamais un enfant évoluer sur une aire de jeux sans surveillance. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.



SA 25
MAI

Voyage à l'île de la MAINAU

- Organisé par la Fleur de l'Âge -

L'association la Fleur de l'Âge propose un voyage d'une journée à l'île de la MAINAU le samedi 25 mai 2024.

Au programme, visite libre des chutes du Rhin, puis déjeuner et visite de l'île (au bord du lac de Constance). Découverte de ce superbe jardin, de ses fleurs et de ses arbres centenaires.



François AIMÉ
Adjoint délégué

Tarif : 85€ par personne, comprenant le transport, l'entrée et le déjeuner.

Renseignements et réservations auprès de François AIME : 07 78 37 45 37

Prévention des Accidents Domestiques

Le vendredi 19 avril et le mardi 26 avril 2024 de 9h30 à 11h30

Salle située dans l'ancien tribunal rue Rogg-Haas à Sierentz

19 & 26
AVRIL



Chutes, coupures, brûlures, intoxications... Les accidents domestiques représentent plus de 20 000 décès par an... soit trois fois plus que les accidents de la route !

Votre domicile est, au premier abord, un endroit sûr et protecteur, où vous êtes en sécurité. L'aménager de manière plus sécurisée vous aide à préserver votre autonomie. Venez échanger et apprendre avec nous sur ce sujet, partageons nos points de vue, en toute convivialité !

Conférences gratuites et ouvertes à tous. Animées par Laura MINADEO ergothérapeute
Inscription obligatoire

Renseignements et inscriptions au Service Animations d'Amnelles
Par téléphone : 03 89 23 23 02
Par mail : eba@apa.asso.fr
ou en mairie au 03 89 81 51 11



Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée

DI 29
SEPT



Recherche bénévoles

L'OMSAP, en partenariat avec la Ville de Sierentz organise la première édition de la course et marche solidaire, « La Sierentzoise », au profit de la Ligue contre le Cancer.



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée

Nous recherchons des bénévoles pour encadrer le circuit et les différentes activités. Vous souhaitez faire partie de cette aventure ?

Contactez-nous :
inscription@mairie-sierentz.fr
ou 03 89 81 51 11

La pâtisserie SCHUELLER fête ses 90 ans

La pâtisserie SCHUELLER a soufflé, au mois de mars dernier, ses 90 bougies. Trois générations de maîtres-pâtisseries-chocolatiers-glaciers se sont succédé depuis 1934.

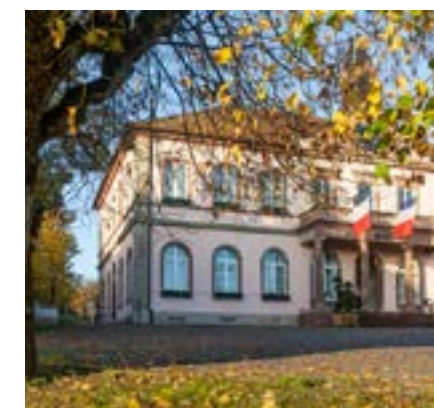
Bon anniversaire !



Fermeture des bureaux DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée :

- le mercredi 1^{er} mai ;
- du mercredi 8 au vendredi 10 mai inclus (réouverture le lundi 13 mai à 9h) ;
- les lundi 27 et mardi 28 mai.



Réunions publiques de secteur

Les prochaines réunions de secteur auront lieu :

- Secteurs Nord et Centre : lundi 13 mai 2024 à l'école maternelle Picasso à 18h30 ;
- Secteur Sud : jeudi 16 mai 2024 à l'école primaire Jacques Schmidt à 18h30.

Afin d'échanger avec vos élus, n'hésitez pas à participer.

LU 13
MAI

JE 16
MAI

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°103



LES MATERNELLES

Vive les vacances

Un centre riche en découvertes pour les Loustics comme pour les Barbanatures.

Les loustics ont découvert les animaux polaires, bricolages, courses de pingouins, contes et goûters glacés.

Chez les Barbanatures place à la construction, découverte de l'évolution de l'habitat dans le monde, des différents matériaux et outils, construction de cabanes et d'une gravière pour jouer.

Le mardi 27 février, sortie à la maison de la nature de Hirtzfelden. Une très belle journée, agrémentée d'activités diverses et variées. Fabrication de pain : quel plaisir de moudre le grain de blé, de mettre les mains dans la pâte et surtout de pouvoir déguster son propre pain.

Un parcours pieds nus d'intérieur a fait le bonheur des enfants, une balade en forêt sur les traces d'un petit écureuil et de son ami Martin nous a été proposée. Et enfin les enfants ont pu tester la peinture avec de l'argile et de la boue.

Un super centre de loisirs avec un goût de printemps en plein hiver.



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée



LES MATERNELLES

Les enfants du Mékong

Le vendredi 23 février 2024, nous avons reçu dans nos locaux la délégation du Haut-Rhin « enfants du Mékong » pour donner suite aux généreux dons des parents en décembre lors du marché de Noël du périscolaire maternelle.

Le chèque a été remis à l'association « Enfants du Mékong ». En parallèle, les enfants ont participé à un concours de dessins sur le thème de l'Asie, et ont été récompensés.

Les enfants du périscolaire avaient préparé un petit film intitulé les enfants du monde. Ce fut un beau moment de partage.



LES PRIMAIRES

Les Colibris

Les Colibris poursuivent leurs aventures et vont de découverte en découverte grâce à la gentillesse d'intervenants qui leur font découvrir leurs métiers et leurs passions.

C'est ainsi que les enfants ont eu la chance de recevoir Philippe BAUMLIN, membre de trois sociétés d'histoire, dont la Hochkirch, qui a emmené les enfants dans une sorte de chasse au trésor où chacun a participé activement pour trouver la bonne réponse.

- M. BAUMLIN demande « en quelle année les premiers habitants sont-ils arrivés ici ? »
- Un des enfants répond : « en 1980 ! »
- « Ah non, dommage, un peu plus tôt » disait Philippe BAUMLIN. Effectivement, ils étaient présents vers 2 500 avant J-C à Sierentz.

Au fil des questions les enfants apprennent des quantités de choses sur notre jolie commune. La forêt y était très présente, beaucoup d'animaux y vivaient et si notre ruisseau s'appelle Sauruntz c'est parce qu'il était l'endroit où les sangliers (Sàui en Alsacien) adoraient venir boire.

Nous avons même découvert que des mammoths étaient présents sur notre territoire. En 1940, des archéologues ont trouvé une dent durant des fouilles.

Sierentz était au croisement de deux grandes routes ; une qui reliait Bâle à Colmar et l'autre qui reliait Kembs à Besançon. Les habitants se sont installés près de ces routes et ensuite le village s'est agrandi de plus en plus.

Beaucoup d'images de bâtisses qui ont traversé le temps ont été projetées. Grand bravo aux enfants d'avoir participé avec autant d'enthousiasme et merci à Philippe BAUMLIN pour ce voyage dans le temps !



Notre historien part mais nous laisse un message fort :

Prenez soin de Sierentz et intéressez-vous à tout ce que les habitants d'avant ont vécu. C'est important de savoir d'où on vient pour se construire et avancer.

Ces petites bêtes qui nous embêtent



Le moustique tigre, c'est le moment d'agir !

Le moustique tigre (Aedes albopictus) est une espèce exotique envahissante originaire d'Asie du Sud-Est et source de nombreuses nuisances pour l'homme. Au-delà des démangeaisons et douleurs qu'inflige sa piqûre, le moustique tigre peut véhiculer des maladies liées à des virus (dengue, chikungunya, zika).

Malheureusement notre territoire n'est pas épargné par sa présence, des bons gestes doivent être adoptés pour limiter sa présence et assurer ainsi la quiétude de tous !

FICHE D'IDENTITÉ

Petit (environ 5 mm), diurne (la femelle pique en début et fin de journée), silencieux, rayé noir et blanc.

Insecte polyvalent : il est à l'aise partout, mais se développe surtout en zone urbaine et périurbaine. Il évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance. C'est pourquoi, si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est né à proximité. Votre action est donc cruciale pour stopper son développement.

Il n'a pas besoin de beaucoup d'eau : l'équivalent d'un bouchon peut suffire pour que les larves se développent. La femelle fécondée pond directement sur les parois asséchées de contenants susceptibles de se remplir d'eau (bouchon, bache, jouet, récupérateur d'eau, piscine peu entretenue...). Une fois au contact de l'eau

et de la chaleur, les œufs se développent rapidement. Une femelle peut pondre jusqu'à 750 œufs au cours de sa vie.

COMMENT AGIR ? LUTTE ET PRÉVENTION

La meilleure façon de lutter contre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne prolifère.

- Eliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchet, pneu...);
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...);
- Changer l'eau des plantes régulièrement;
- Vérifier le bon écoulement des gouttières;
- Couvrir les réservoirs d'eau;
- Pour les voyageurs des pays tropicaux, il est recommandé de se protéger au maximum des piqûres de moustiques (moustiquaire, produits répulsifs, porter des vêtements longs et amples...).



Luc FUCHS
Adjoint délégué

Pour plus de renseignements : contactez la Brigade Verte.

Le frelon asiatique

Nous ne sommes également pas épargnés par sa présence dans notre région. Ce frelon originaire d'Asie a de nombreux impacts :

- **Agro-écologique et économique :** il est en effet un redoutable prédateur pour les abeilles, provoquant des dégâts importants sur certains ruchers notamment par le stress qu'il engendre sur les colonies;
- **Environnemental :** réduit la biodiversité en exerçant une prédation forte sur une diversité d'insectes (les papillons, les mouches) ou encore les araignées;
- **Sociétal :** peut relever, dans certaines situations, d'un problème de santé publique.

A ne pas confondre avec le frelon européen !

LUTTER CONTRE OUI, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT

Le bon réflexe si vous apercevez un nid de frelons est tout simplement de le signaler à des professionnels.

Il est inutile, même dangereux de vouloir procéder soi-même à leur destruction ou à leur enlèvement.

Vous pouvez alerter de sa présence au muséum national d'histoire naturelle : <https://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>

Pour plus d'informations : <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/lutter-contre-le-frelon-asiatique>



Frelon européen



Frelon asiatique

source site Guêpes du Forez



Du 15 mars au 31 juillet Je préserve mes haies !

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est fortement déconseillé de tailler les haies dans la période du 15 mars au 31 juillet. En effet, les haies fournissent aux oiseaux de nombreuses ressources et les protègent des intempéries, certaines espèces y installent leurs nids. C'est donc une période très importante pour les oiseaux.

Les haies abritent également de nombreux insectes indispensables à la biodiversité. Merci !
Plus d'informations : www.otb.gouv.fr



Promenades dans la nature

Afin de prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non. L'interdiction est également valable dans les prés, les vignes, les vergers, les bois, étangs, sur le bord des cours d'eau, etc...

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin.



SPÏEL MÏT

Écris ces mots en alsacien dans le tableau

- | | | |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| a. d'r Barläuch | g. d'r Kràb | m. d'r Spätz |
| b. d' Brennessla | h. s' Meisalé | n. d'r Stork |
| c. d'r Fuchs | i. d'r Nàchtkütz | o. s' Schwalmala |
| d. d'r Hàs | j. s' Reh | p. s' Veijalé |
| e. d'r Hirsch | k. d'Rosa | q. d' Wildsàui |
| f. d'r Holdra | l. s' Schlüsselbliemlé | r. d'r Wolf |

Les oiseaux D'Vegalé	Les animaux de la forêt D'Wàldtierlé	Les plantes D'Pflànza
1. L'hirondelle	7. Le loup	13. La primevère
2. La cigogne	8. Le renard	14. La violette
3. Le moineau	9. Le chevreuil	15. La rose
4. La mésange	10. Le lièvre	16. L'ail des ours
5. Le hibou, la chouette	11. Le cerf	17. L'ortie
6. Le corbeau	12. Le sanglier	18. Le sureau

Solution du jeu :
1-o-1, 2-n, 3-m, 4-h, 5-l, 6-g, 7-r, 8-c, 9-f, 10-d, 11-e, 12-q, 13-l, 14-p, 15-k, 16-a, 17-b, 18-f.

FRIEHJOHRSLIADLÉ

Eweràll härsch jetz „ D Zitt isch do !“
Vom Meisalé uff da Häcka,
S Landla isch jetz widder froh,
D Nätür isch àm erwäcka.

Hoch in da Wulka làcht scho d Sunna,
Ewer d Barga stràhlt dr Morga hall.
A Àmsla läscht dr Durscht àm Brunna,
S Gràsmicklé màcht si Naschtlé schnall.

D Schwalmala fliega heimwags züa,
Sie sinn mìt Freid erwàrta.
D Nàchigàll hât vom Winter gnüa,
S Rotschwanzlé hüppst im Gàrta.

D Knoschpa erhàlta nèja Kràft,
Wann s Widabisalé ihohla,
Ìm Stàmm stüigt hoch dr Labessàft,
Fer dr bunta Blüeschta àmola.

S Schneegläcklé isch jetz nimm allei,
Tàuisig Bliamlé dian verwàcha.
Uffem Pfadlé d Kinder gross un klei,
Sie hâlta nimm mìt làcha.

Viel Väjalé àm griana Rànd,
S Eichhärnlé gumpt vo Bàuim zu Bàuim;
Ìm Landlé isch's jetz wohlbekàntt :
As isch nìt nur a Tràuim.

Au printemps, la nature renaît. Observons et écoutons chanter les oiseaux, de la mésange au merle, en passant par la fauvette, l'hirondelle, le rossignol, le rouge queue, admirons les sauts de l'écureuil, les bourgeons qui éclatent, les chatons de saule. Mille fleurs, dont les violettes, se joignent aux perce-neige. Pour la grande joie des enfants !

S SPRÏCHWORT FÏR D'R ÀPRÏL

Le proverbe du mois d'avril

Àm erschta Àpril
Schickt m'r d'Nàrra wu m'r will
Le premier avril, on envoie les fous où l'on veut.

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.



Journée internationale des droits des femmes à l'Ehpad

Comme chaque année, à l'initiative du Rotary Club représenté par Martin Boeglin, des roses ont été offertes aux 110 résidentes de l'Ehpad de Sierentz ainsi qu'aux soignantes à l'occasion de la journée internationale des droits des Femmes.

La commune de Sierentz finance l'achat des fleurs.

Les élues en charge de cette journée :



Rachel SORET VACHET-VALAZ



Julie BENTZINGER



Véronique BISSEL



Cet été, devenez « famille de vacances » AVEC CARITAS !

Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un ou deux enfants cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens. Caritas propose à leurs enfants, âgés de 7 à 10 ans, de partir dans des « familles de vacances » bénévoles, pendant deux semaines en été.

Dates d'accueil pour l'été 2024 : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août (au choix).

Plus d'informations par téléphone auprès de Valeria (06.23.08.69.75) ou par mail (AFV@federationcaritasalsace.org)

Journée mondiale des lépreux 2024

La quête sur le canton de Sierentz, au profit des lépreux a rapporté cette année la somme de 1535,91€ à l'Hyper U et 461,95€ dans les paroisses.

L'association Raoul Follereau remercie vivement les donateurs, ainsi que tous les jeunes futurs profession de Foi pour leur active participation à cette journée.



MA 16
AVRIL

Ciné Sierentz Cocorico

Mardi 16 avril à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Sur le point de se marier, Alice et François décident de réunir leurs deux familles. Pour l'occasion, ils réservent à leurs parents un cadeau original : des tests ADN pour que chacun puisse découvrir les origines de ses ancêtres. Mais la surprise va virer au fiasco quand les Bouvier-Sauvage, grande famille aristocrate, et les Martin, beaucoup plus modestes, découvrent les résultats, pour le moins... inattendus !



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Grand marché aux puces

Organisé par le Judo-Club de Sierentz

Dans les rues de la République, de Lattre de Tassigny, Le Hameau (suivant nombre de réservations), du Rhin, du Maréchal Joffre, d'Alsace sur la place Dreyfus et la place des Malgré-Nous.

Buvettes et grillades sur la place Dreyfus et des Malgré-Nous.

Bars, manèges, et concerts.

Prix de l'emplacement : 4€ le mètre (maximum 5 mètres par inscription).

Pour les riverains : merci de réserver rapidement afin de garantir l'emplacement devant votre maison.

ME 1^{ER}
MAI

Pour les réservations s'adresser à : Julien FREY, 3b rue des saules 68510 UFFHEIM, Tél. 06 22 12 73 81

Date limite : le 20 avril 2024



Journée Citoyenne

SA 25
MAI



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée

Le 25 mai prochain se déroulera la journée citoyenne, vous trouverez dans ce numéro un bulletin d'inscription et tous les détails sur le déroulement de la journée.

ME 8
MAI



Commémoration du 8 mai

La commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale aura lieu le 8 mai à 11h au Monument aux Morts.

DI 14
AVRIL



SA 4
MAI



La Tribune

La saison printanière s'annonce belle, notamment avec des terrasses et des balcons à nouveau sollicités. Ce sera sans compter avec les nuisances sonores émanant d'avions en phase de décollage ou d'atterrissage.

Ainsi, l'autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires pointe une augmentation des poursuites contre les compagnies aériennes : le non-respect des règles environnementales a augmenté, sur la première année post-pandémie, de 222%. En 2023, l'aéroport de Bâle-Mulhouse en Alsace est le troisième plus concerné après ceux de Paris-Roissy-Charles de Gaulle et Nantes : 202 amendes infligées pour 84.000 mouvements. Aussi, les riverains français de l'aéroport binational, dont ceux de Sierentz, doivent-ils faire face à des nuisances toujours plus fortes générées par ce trafic aérien. Ils demandent non seulement une juste répartition du bruit entre la Suisse et la France, mais que soient également prises en compte les nuisances réelles dans le financement de l'isolation sonore du bâti, ancien ou nouveau. Sans aucun doute, cela devra-t-il mobiliser inmanquablement les élus.

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY,
Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

Carnet

Anniversaires

le 04 mai 84 ans François TSCHUPP

le 06 mai 81 ans Lucien RAPP

le 06 mai 82 ans Jules BOEGLIN

le 06 mai 89 ans Reine GACHELIN
née ERHARD

le 11 mai 95 ans Adrienne ULL née
ANSTETT

le 16 mai 89 ans Simone VERNET
née KUMMER

Naissances

Le 28 janvier Rose, fille de
Clémentine HASSLER et de
Jérémie BISSEL

Le 30 janvier Selin, fille de Hecker
SEVEN et Musa SEVEN

Mariages

Le 24 février Manon HAUSSER &
Arthur Jean-Charles BAUER

Erratum anniversaires d'avril

Nous avons malencontreusement
rajeuni d'une année toutes les
personnes qui fêtaient leur
anniversaire le mois dernier...
Avec toutes nos excuses.



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Avril 2024.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission
Communication et Événements, Rachel SORET
VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle
EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET
VACHET-VALAZ, Lauren MEHESSEM, Carole
CHITSABESAN, Patrick GLASSER, Juan VIZCAINO,
documents remis, Ysabelle EPPINGER, iStock,
Freepik, Pixabay, Unsplash/Calvin Mano.